

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE
COMMUNE DE SOLARO**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 08 AVRIL 2024

Le conseil municipal régulièrement convoqué au lieu habituel de ses séances, s'est réuni sous la présidence de Monsieur MOULIN-PAOLI Guy, Maire.

ETAIENT PRESENTS : MOULIN-PAOLI G., GRANDO-PAOLI G., POLI M., TOMASINI L., SECONDI P., PLA R., VIOLA-GRUNDICH J., NICOLAI M.,

Lesquels forment la majorité des membres en exercice,

ETAIENT ABSENTS : ANDREANI N., GIUDICELLI PA., ORSONI C., CHAMBE A., ACKER-CESARI V.

Nbre de conseillers en exercice : 13

Nbre de conseillers présents : 08

Nbre de conseillers ayant signé : 08

Date de convocation : 03 /04/2024

Date d'affichage: 03/04/2024

Objet : Manifestation estivale du 20 juillet.

Le Maire expose aux membres du conseil municipal le projet d'une manifestation sur le thème des arts de rue porté par Michèle Nicolaï, Adjointe, le 20 juillet 2024.

Dans un premier temps l'artiste graffeur Mako Deuza réalisera une performance sur une face d'un support éphémère, il travaillera sur les couleurs en laissant libre court à son inspiration. Sur l'autre face, le public pourra s'essayer au "street art" sous la direction de l'artiste et ainsi participer au spectacle vivant.

Dans la continuité la Compagnie Mine de Rien entrera en scène : elle commencera par animer un atelier maquillage tout public, suivi un défilé en musique dans les rues du village. Déambulation d'échasses, de jongleurs et d'acrobates. Un atelier sera proposé et permettra aux participants de s'initier aux arts du cirque.

Pour clôturer cette journée, Cinemaquis, nous propose un voyage dans le 7ème art, avec la projection de l'œuvre d'un cinéaste corse destiné à tous les publics.

Le montant TTC de cette journée s'élève à 3 220.00 € et le plan de financement pourrait être le suivant :

- Collectivité de Corse.....	40%.....	1 288.00 €
- DRAC.....	40%.....	1 288.00 €
- Autofinancement.....	20%.....	644.00 €

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

- Adopte l'organisation de la journée du 20 juillet 2024,
- Adopte le plan de financement proposé.

Fait et délibéré à Solaro le 08/04/2024



Le Maire
Guy MOULIN-PAOLI

REÇU EN PREFECTURE
le 10/04/2024

Application agréée E-legalite.com